VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 17 JANVIER 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T C W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciens faubourg Livaudais, Paroissé de Jefferson, dans l'Ilet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'Ilet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

16 déc—16 17 18 25—jan 1 8 15 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 94,072—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE COMPANY VS. NUNN-HEFFRON COAL COMPANY.

VENTE DE RECEVEUR

Mulets, Charrettes à Bascule, Harnais, Buggy, Pelles, Fourches et Balance pour peser le Charbon.

A l'Encan, JEUDI, 29 Décembre 1910, à 11 a. m., sur les lieux, Race Race et South Peters.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée Monongahela River Consolidated Coal and Coke Company vs Nunn-Heffron Coal Company, Docket No 94,072 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 22 décembre 1910 à la race à race et Bad Peters, les effets suivants:

7 Charrettes à bascule à deux roues.
1 Buggy
1 Jeu de harnais.
8 Pouvches à charbon.
7 Mulets.
7 Jeux de harnais pour charrettes.
10 Pelles pour charbon.
1 Balance pour peser le charbon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato, Real Estate

Encanteur, Bureau 910 rue Gravier.

P. M. Schneider, Recevour.

Miss A. Montgomery, avocate pour le Recevour.

11 déc—11 18 22

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

Succesion de Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 94,301—Cour Civile de District, Division E.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2107 rue Ste-Anne, entre les rues Galvez et Johnson.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 novembre 1910, par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 37, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit Ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 2332 avenue Shideli.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 167, mesurant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 46 borné par les rues Verret, Harrison, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lig es, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démembrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

Succesion de William George Rolfs

No 94,940—Cour Civile de District, Division D.

EXCELLENT ENDROIT POUR BATIR

Rue Marengo, entre les rues Howard et Feret.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 novembre 1910, par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné par le No quatre-vingt neuf (89) sur un plan par L. Bregier, ancien notaire de cette ville, daté le 26 juillet 1826 et déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire, en cette ville, ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt dix (90) pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2107 rue Ste-Anne, et comprenant un cottage simple en briques couvert en ardoises et petit "shed" sur le côté, contenant 4 chambres, "shed", citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910, l'acte de vente pardevant Carl G. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et als. No 92,096—Cour Civile de District, Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Slidell, entre les avenues Brooklyn et Tèche. Cottage Simple.

419-21 rue Diana, entre Bunes et Tèche. Cottage Double.

1619 rue Verret, entre Diana et Newton. Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910, par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 37, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit lot et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 332 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 167, mesurant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 46 borné par les rues Verret, Harrison, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lig es, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'ordre de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démembrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Albert Paul.

ANNONCES JUDICIAIRES

Terrain enseigné Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANCOIS BACROX. No 9,906—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D, daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'Ilet borné par les rues Johnson et avenue St. Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur et face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN,

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir rue D'Hemécourt, coin Alexander. (Ilet rues Hennessey et Baudin).

L. E. Kosrad vs O. J. Rolling

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 17 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, le 6 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 525 et 527 rue Deuxième et comprenant un cottage double situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Division Première et St Thomas, désigné par les Nos 4 et 5 sur un plan par U. A. Hedin, le 2 janvier 1868 d'après lequel ils sont configurés et mesurent comme suit: Lot 4 mesurant 27 pieds 3 pouces 2.5 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et le lot 5 mesurant 27 pieds 2 pouces, 2.5 de ligne de face à la rue Deuxième sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée sur le fond desdits lots, 10 pieds, 10 pouces de largeur, s'étendant au travers de la rue St Thomas à la rue Division.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication; et payer pour tous coûts, frais et d'enregistrer les taxes de 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant F. H. Gemaler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, avocat pour la demanderesse.

Merrick, Lewis et R. J. Schwartz, avocats pour le défendeur.

17 déc—17 18 25—jan 1 9 15 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,431.—Division E—Attendu que Mme Amélie Taylor, épouse de George Washington, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Phelps, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

18 déc—18 22 27

Succession de James Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 95,416—Division E—Attendu que Mme Amélie Taylor, épouse de George Washington, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Taylor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

18 déc—18 22 27

Succession de Joseph Capucet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 95,438 — Division C—Attendu que Estelle Capucet, épouse de James Lickerish, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Capucet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Leo Lautenschlaeger, avocat.

14 déc—14 18 23

Succession de Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 95,432—Division E—Attendu que Mme Annie Lyons Kennair, épouse divorcée de Russell Federico, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James B. Rosser, Jr, avocat.

14 déc—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant le coin de l'Avenue Nashville et la rue Association,

Bâtisse portant le No Municipal 402 Avenue Nashville.

The Peoples Homestead Association vs Thomas Carey, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 95,859 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 13, Hurstville, borné par l'Avenue Nashville, les rues Association, Laurel (ancie nement Jersey) et Elcan, désigné comme lot No Dix, lequel dit lot No Dix forme le coin de l'Avenue Nashville et la rue Annexation, et mesure trente pieds de face à l'Avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Association.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

16 déc—16 17 23 30—janv 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

920-922 rue Marengo, entre les rues Camp et Magasin,

Sur un terrain de 45 pieds.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES,

2074 rue Poydras, près de la rue Galvez,

COTTAGE SIMPLE,

2719 rue Decatur,

Près de toutes les Manufactures du Troisième District.

Succession de John Skehan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 93,950.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Un certain lot ou portion de terre, connu comme un lot et demi de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement dans le faubourg Est Bouligny, ancienne paroisse Jefferson, dans l'Ilet No 28, lequel est borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Magasin, désigné comme lot No 17 et une moitié du lot No 16, sur un plan dressé par Augustus S. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, une copie duquel est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, ledit lot et demi ou portion de terre en ce qui décrit comme contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Marengo sarrane profondeur de cent douze (112') pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprenant un cottage double 920, 922 rue Marengo, contenant quatre chambres de chaque côté, avec grande cour, sur un côté entouré par de magnifiques résidences et tous les agréments.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Fraeur, Lafayette et Johnson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No 13, ledit lot mesurant trente (30') pieds trois (3") pouces de face à la rue Poydras, trente (30') pieds de largeur dans le fond et quatre vingt-sept (87') pieds neuf (9") pouces et deux lignes (2") sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 et quatre-vingt-neuf (89') pieds cinq (5") pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprenant une maison simple à deux étages, 2074 rue Poydras, contenant deux chambres à l'étage supérieur et un rez-de chaussée et chambre dans la cour.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Port, St Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 7 de l'Ilet No 2, sur un plan déposé comme plan No 61 en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesurant vingt deux (22') pieds, quatre (4') pouces et deux (2") lignes de face à la rue Decatur sur profondeur de soixante deux (72') pieds dix (10") pouces et quatre (4"') lignes sur le côté du lot No 6 et de soixante cinq (65') pieds sept (7') pouces et deux (2"') lignes sur le côté du lot No 8 avec une profondeur dans le fond de vingt et un (21') un pouce (1") pouce et quatre (4"') lignes.

Les améliorations comprenant un cottage simple 2719 rue Decatur contenant trois chambres, chambre dans la cour, galerie sur le côté, allée dans le fond près de toutes les industries du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour tous certificats nécessaires requis, aussi pour les remarches de ville et d'Etat. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1911 devant être payées par l'acquéreur l'acte de vente pardevant Jas J. Wevile, notaire.

E. P. Foley, avocat.

8 déc—8 11 18 25—jan 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

2644 rue Quartier, près de la rue Broad.

Contenant Salon, Trois Chambres à Coucher, Chambre à Bain, Salle à Manger, Cuisine, Vestibule, Galerie de côté. Près des Charge la rue Esplanade, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de Eugène Quatrevaux.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 94,016.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Quartier, Bourgeois et Hôpital, étant l'Ilet No 344, ledit lot est désigné par le No Dix-huit de l'Ilet No Six, sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, le 19 avril 1871, et déposé en l'étude de Jas Fasey, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des plans No Un. Ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Quartier sur cent cinquante-six (156') pieds neuf (9") pouces et une (1") ligne vers la rue Broad et cent cinquante-six (156') pieds, huit (8") et cent cinquante-six et demi (7 1/2") lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Bourgeois.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démembrée par un billet ou de un et deux billets de l'acquéreur faits à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être cas de procès, ladite propriété devant être vendue avec toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.

17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

Louis Hufft.

AVENDRE JUDICIAIRE.

Treize Lots à Bâtir de Choix dans le Sixième District

—Et—

Une Encoignure bien située pour les affaires, anciennement occupée par une Pharmacie.

No 2336 Valence, coin de la rue Howard.

—A la—

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi.

Succession de James O'Brien.

No 93,081—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 736 rue Union—JEUDI, 12 janvier 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 6 décembre 1910, par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 566, borné par les rues Howard, Cadiz Liberté et Valence et désigné plus particulièrement comme suit: Le lot No 2 formant le coin des rues Valence et Liberté et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et face à la rue Liberté de cent vingt (120') pieds; ladite profondeur étant entre lignes parallèles

Le lot No 3 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces.

Le lot No 7 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces

Le lot désigné par la lettre W mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une première profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard de quatre-vingt-neuf pieds (89') pieds, de là par une seconde profondeur de trente-un (31') pieds, de là vers la rue Liberté par vingt (20') pieds, ayant cent vingt (120') pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté et le séparant du lot No 7.

Le lot X mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf (89') pieds

Le lot Y mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf (89') pieds.

Le lot Z forme l'encoignure des rues Howard et Valence et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade de quatre vingt-neuf (89') pieds sur la rue Howard, ladite profondeur étant entre lignes parallèles; le lot No 12 mesure trente (30') pieds six (6") pouces de face à la rue Howard par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt (120') pieds, le tout d'après un plan d'arpentage de George de Armas, arpenteur et ingénieur civil, sous date du 21 novembre 1910.

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 883, borné par les rues Valence, Freret, Cadiz et Howard, étant plus amplement décrits comme suit:

Le lot A formo l'encoignure des rues Valence et Howard et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix-sept (117') pieds; ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot B mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117') pieds.

Le lot C mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117') pieds.

Le lot D mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds, le tout suivant un croquis de subdivision de George De Armas, arpenteur et ingénieur civil, en date du 21 novembre 1910.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet 567, borné par les rues Valence, Howard, Sud Liberté et Upperline, et mesurant comme suit: quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix (110') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles et étant commencée de tout le lot No Dix (10) et de parties des lots 9 et 11, suivant un croquis de J. A. & H. Mécourt, arpenteur, daté du 6 janvier 1874, et annexé à un acte de J. A. Larocche, notaire, du 10 janvier 1874.

Ladite propriété dernièrement décrite et se trouvant dans l'Ilet No 567 est hypothéquée et appartient à l'hoirie et à Mme Wm J. Talbot, et par consentement de ladite Mme Wm J. Talbot, enregistré dans ces procédures et par ordre de la Cour, le tout de ladite propriété dernièrement décrite sera vendu et adjugé avec les (12) lots ci-dessus mentionnés suivant les termes ci-dessous indiqués.

Termes et conditions—Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devant payer en sus et au-dessus du montant de leur enchère les taxes d'Etat dues et exigibles pour l'année 1910 et assumer toutes les taxes pour l'année 1911, et payer pour l'acte de vente devant Anthony J. Rossi, notaire Faire un dépôt de six (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT Encanteur,

826 rue Union.

Charles L. Désséchaud, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

H. W. Robinson, avocat pour Mme Wm J. Talbot.

9 déc—9 11 18 25—jan 1 8 12

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412. Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur—bureau No 338 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Barns, juge de la Vingt Sixième Cour de District judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en la dite paroisse le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcedo (autrefois St-Patrick), Sud Rempart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Meelhausen, arch tecte et voyer, daté du 2 juin 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour y être vu et consulté, ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Salcedo (autrefois St-Patrick) sur une profondeur de cent vingt (120') pieds, le tout d'après un plan dressé par Louis Pilié, arpenteur, le 29 décembre 1910.

Ledit lot de terre est borné par la rue Salcedo (autrefois St-Patrick), par le No 12 sur ledit plan, appartenant à Mme Veuve Bonnecaze, par le No 14 sur ledit plan, appartenant à Mme Veuve Bonnecaze, et par le No 15 sur ledit plan, appartenant à Mme Veuve Bonnecaze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour le demanderesse

20 déc—20 27 31—5 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

A Vente de propriété de Valeur du Troisième District,

1° Formant le coin des rues Louisa et Derbigay [mesurant 235x118] dans l'Ilet borné par les rues Pâté et Roman, avec les bâtisses et améliorations, et laiterie, etc.

2 5 lots de terre de valeur dans le même Ilet avec améliorations, etc.

Mme Marie A. Bertrand vs Henry D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 94,912.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de ladite